Vous avez besoin de contacter INTERPOL ? Réponse de Denis JACOPINI Expert en Cybercriminalité et Protection des Données



De très nombreux internautes nous contactent pour nous demander soit comment contacter Interpol, soit pour savoir si la personne d'Interpol avec laquelle ils sont en contact existe bien. Réponses de Denis JACOPINI, Expert en Cybercriminalité et Protection des Données.

Interpol esrt une organisation internationale de police criminelle. Elle ne peut pas directement être contactée ou saisie par les victimes. De plus, sauf cas particuliers, Interpol ne rentre jamais en contact avec les victimes.

D'ailleurs, vous pouvez lire sur leur site Internet sur leur site Internet à l'adresse suivante : https://www.interpol.int/fr/Contacts/Contacter-INTERPOL

« Les activités criminelles doivent être signalées à votre police locale ou nationale. INTERPOL ne réalise aucune enquête ni arrestation, cela relève de la responsabilité de la police nationale. »

Ainsi, pour que leurs services soient saisis, <u>VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER UNE PLAINTE</u> auprès de votre Police locale ou Gendarmerie selon les pays. En fonction des éléments constituant votre dossier, les services d'Interpol pourront peut-être se charger de traiter des éléments de votre dossier.

ATTENTION:

De nombreux escrocs se font passer pour Interpol en vous promettant de récupérer votre argent ou pire, pour des victimes ayant récupéré leur argent grâce à une personne d'Interpol. CECI EST AUSSI UNE ARNAQUE

INTERPOL NE CONTACTE JAMAIS LES VICTIMES

C'est juste un moyen horrible d'escroquer encore plus une personne s'étant déjà faite escroquer.

Pour info, CYBERARNAQUES le livre ! https://livre.fnac.com/a11267131/Denis-Jacopini-Cyberarnaques

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Contacter INTERPOL

Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité



Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité



La Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) en partenariat avec les tribunaux du palais de justice de Ouagadougou, organise un séminaire de sensibilisation des magistrats et greffiers du palais de justice de Ouagadougou aux « enjeux de la protection des données personnelles et de la vie privée des citoyens à l'ère du numérique ». Ce séminaire se déroule à Ouagadougou ce mardi 28 juin 2016.

« Aucune personne n'est, de nos jours, à l'abri des actes cybercriminels, quel que soit son statut, son rang ou l'état de ses connaissances », a lancé Marguerite Ouédraogo/Bonané, présidente de la CIL. Si de nos jours la cybercriminalité avance à grand pas dans le monde entier, force est de constater que les initiatives pour l'affronter ne manquent pas. La lutte contre cette nouvelle forme de criminalité impose donc que de « nouvelles approches soient développées et que toutes ses dimensions soient maitrisées », a-t-elle reconnu. Dans l'optique de protéger les données des justiciables en justice, la CIL entend informer et sensibiliser les magistrats aux droits des personnes dont les données sont utilisées. « Notre mission aujourd'hui c'est de les informer et de les sensibiliser aux droits des personnes dont les données sont utilisées », a confié marguerite Ouédraogo/Bonané. A l'en croire, la protection des données couvre tout le territoire. Par conséquent, tous les Burkinabé sont concernés par cette protection. Elle révèle que ce séminaire ouvert aux magistrats permettra à ces derniers de protéger les données des justiciables comme le stipule « notre loi ».

Des communications qui seront faites dans ce séminaire

Plusieurs communications seront faites durant ce séminaire. En substance, une communication sera faite à l'intention des magistrats pour leur faire connaitre le cadre juridique et institutionnel des données personnelles au Burkina Faso. Une autre sera de leur faire connaitre la communication sur l'enquête judiciaire et la protection des données personnelles face à l'enquête judiciaire. Aussi, la formation sur l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux leur sera-t-elle donnée.

Vu l'importance de ce séminaire qui est focalisé sur les acteurs de la justice, Dieudonné Manly, Conseiller Technique du ministère de la justice, accorde un peu plus de crédit à l'ordre du jour quand il affirme qu' « aujourd'hui la cybercriminalité a pris de l'ampleur et il va falloir outiller les magistrats afin qu'ils puissent faire face à ce phénomène ». Aussi, pense-t-il que les thèmes choisis sont bien réfléchis et que ces thèmes vont, à son avis, « permettre aux magistrats de faire face à la cybercriminalité ».

Article original de Armand Kinda



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- · Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Lutte contre la cybercriminalité : les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour en faire face